

SMIC au 1er janvier 2012

9,22 €/heure
soit 1398,37 €/mois



Cas général	- 18 ans %	18 à 20 ans %	à partir de 21 ans %
1ère année	25%	41%	53%
2ème année	37%	49%	61%
3ème année	53%	65%	78%

Prothèse dentaire BAC PRO	- 18 ans %	18 à 20 ans %	à partir de 21 ans %
1ère année	25%	41%	53%
2ème année	37%	49%	61%
3ème année	53%	65%	78%

B.T.P. (---> 17/08/05)	- 18 ans %	18 à 20 ans %	à partir de 21 ans %
1ère année	40%	50%	55%
2ème année	50%	60%	65%
3ème année	60%	70%	80%

Prothèse dentaire BTM	- 18 ans %	18 à 20 ans %	à partir de 21 ans %
1ère année	53%	65%	78%
2ème année	53%	65%	78%

CAP Coiffure	- 18 ans %	18 à 20 ans %	à partir de 21 ans %
1ère année	27%	43%	55%
2ème année	39%	51%	63%

METALLURGIE	- 18 ans %	18 à 20 ans %	à partir de 21 ans %
1er semestre	25%	41%	53%
2e semestre	35%	41%	53%
3e semestre	45%	49%	61%
4e semestre	55%	55%	61%
5e semestre	70%	70%	78%
6e semestre	70%	70%	78%

BP Coiffure*	- 18 ans %	18 à 20 ans %	à partir de 21 ans %
1ère année	57%	67%	80%
2ème année	67%	77%	80%

* après un CAP par la voie de l'apprentissage

NB : pour les jeunes ayant obtenu leur CAP Coiffure par la voie scolaire, les % à appliquer sont ceux du cas général

NB : pour une mention complémentaire ou un diplôme connexe, le pourcentage correspond à la 2ème année de formation majorée de 15 points